


2017-2018

Guide des études Master Histoire et Civilisations



UFR Histoire, Géographie, Patrimoines

histoire-geographie@univ-artois.fr

 <https://www.facebook.com/Artois.UFR.HGP/>



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

SOMMAIRE

➤	Encadrement administratif et pédagogique	p.	3
➤	Master 1		
	✓ Avis aux étudiants	p.	5
	✓ Semestre 1	p.	6
	✓ Semestre 2	p.	9
	✓ Modalités	p.	12
	✓ Calendrier	p.	13
➤	Master 2		
	✓ Avis aux étudiants	p.	14
	✓ Semestre 3	p.	15
	✓ Semestre 4	p.	17
	✓ Modalités	p.	18
	✓ Calendrier	p.	19
➤	Convention de Stage	p.	20

Encadrement administratif et pédagogique

Directrice de l'UFR

- Mme Anne DAGUET-GAGEY

Responsable pédagogique du Master

- M. Michel-Pierre CHÉLINI

L'équipe administrative

Responsable administratif : Mme Evelyne Lesage

Accueil Secrétariat MASTER	Accueil Secrétariat Licence
<ul style="list-style-type: none"> - Mme Marie-Audrey HENO - Mme Corinne RAPICAULT 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Véronique CASTEELE - Mme Juliette COTTREZ - Mme Corinne RAPICAULT

Horaires d'ouverture :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h – 11h30 fermé le lundi AM	9h – 11h30 13h30 – 16h	9h – 11h30 fermé le mercredi AM	9h – 11h30 13h30 – 16h	9h – 11h30 13h30 – 16h

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez envoyer un courriel à :

histoire-geographie@univ-artois.fr

Certificats de scolarité et attestations : lors de votre inscription administrative, il vous a été remis des certificats de scolarité, nous vous conseillons de les conserver et de donner des photocopies aux organismes qui vous les réclament, il en est de même pour les attestations de diplôme ou autres.

Relevés de notes et attestations provisoires de diplômes : Les étudiants qui souhaitent obtenir des relevés de notes et attestations provisoires de diplômes doivent en faire la demande par courrier au secrétariat.

L'équipe pédagogique

Histoire Ancienne :

- Mme DAGUET-CAGEY Anne
- Mme LAFORGE-CHARLES Marie-Odile
- M. LEBRETON Stéphane
- M. SCHNEIDER Pierre

Histoire Médiévale :

- M. DESTEMBERG Antoine
- Mme LELEU Laurence
- M. PROVOST Alain
- M. SUTTOR Marc

Histoire Moderne :

- M. CARBONNIER Youri
- M. GIRY-DELOISON Charles
- M. LEDUC Christophe
- Mme WALCH Agnès

Histoire Contemporaine :

- M. CESARI Laurent
- M. CHELINI Michel-Pierre
- M. CONDETTE Jean-François
- Mme HACHEZ-LEROY Florence
- Mme LETERRIER Sophie-Anne
- M. TORT Olivier

DROIT :

- M. LECLERCQ Franck

Informatique :

- M. RODRIGUEZ Pablo

Initiation aux structures de la recherche :

- M. LEDUC Christophe

LANGUES VIVANTES :

- Anglais : Mme LORIAUX Emilie
- Espagnol : Mme MEDJKANE Oualida

MASTER 1

Avis aux étudiants

- Chaque étudiant devra suivre les **enseignements** de la spécialité qui comprennent 228h00 heures de cours réparties en 15 Unités d'Enseignement (UE) sur les deux semestres.
- La présence aux cours, aux visites et aux travaux sur le terrain est **obligatoire**, sauf pour les étudiants salariés qui choisissent de s'inscrire en examen terminal.
- Toute absence au contrôle continu ou à l'examen terminal sera sanctionnée d'un zéro puisque tout contrôle a valeur d'examen (aucune absence même excusée ne peut donner lieu à dérogation).
- Les notes se compensent à l'intérieur d'un bloc. En revanche, les blocs ne se compensent ni à l'intérieur d'un semestre, ni d'un semestre à l'autre. De même, les deux semestres ne se compensent pas.
- Pour valider son Master 1 l'étudiant doit obtenir la totalité des **60 ECTS** afférents.
- La **mention** du Master 1 est attribuée sur la base de la moyenne des notes de l'ensemble des blocs des deux semestres du Master I.
- La soutenance se fait devant un jury de deux enseignants-chercheurs (dont le Directeur de recherche) de même discipline, de la même période que le sujet du mémoire. En outre, au moins un des deux enseignants-chercheurs doit être habilités à diriger des recherches dans la discipline et la période concernées.

SEMESTRE 1

Attention :

Les séminaires d'Histoire sont regroupés par bi-spécialité :

- Ancienne et Médiévale ou
- Moderne et Contemporaine.

Ainsi, un étudiant ayant un sujet de mémoire en ancienne devra suivre les séminaires d'Histoire ancienne ET d'Histoire Médiévale. (Il en est de même pour les U.E. 1.2 / Méthodologie).

Chaque étudiant doit choisir une spécialité en début d'année via la fiche d'inscription pédagogique qu'il doit remettre sans délai au secrétariat. Il doit également choisir et faire valider par son directeur de recherche le thème du mémoire, au moins 11 mois avant la soutenance.

Les **UE 1.1, 1.2 et 1.3** sont relativement liées entre elles et faiblement dissociées dans les enseignements de séminaire

UE 1.1 : Séminaire de recherche en Histoire : 24h

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

UE 1.2 : Séminaire transversal : 24h

Ce module vise plutôt les connaissances générales utiles pour un étudiant de master, à la fois pour améliorer la qualité rédactionnelle de son travail de recherche et envisager ensuite la candidature aux concours d'enseignement.

UE 1.3 : Historiographie et méthodologie : 24h

Ce module vise à apporter une aide méthodologique et une aide à la recherche d'informations pour la réalisation du mémoire demandé. Les thèmes abordés sont :

- la réalisation du mémoire
- les différents catalogues de bibliothèques (portail documentaire du SCD, autres catalogues universitaires, les catalogues collectifs, les archives ouvertes)
- les bases de données spécialisées
- la recherche de périodiques et d'articles de revues spécialisés
- internet (outils et méthodes de recherche, web 2.0 et veille informationnelle)
- la présentation de la bibliographie

Ce cours est en liaison avec la compétence D4 (« Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique ») du C2i niveau 1 (cf. <http://www.c2i.education.fr/>). Ce module permet aux étudiants de pouvoir valider cette compétence.

► Histoire ancienne :

Une forme de proto-globalisation ? Les échanges à très longue distance dans l'Antiquité.

Dans ce séminaire de recherche il sera proposé aux étudiants de réfléchir à la question des échanges à très longue distance (i.e. entre la Méditerranée et les mondes non-méditerranéens) dans la longue durée de l'Antiquité (de la période hellénistique jusqu'au 6^e siècle avant J.-C.). La question sera abordée prioritairement sous l'angle économique et social. On examinera aussi comment le développement des échanges à très longue distance est interprété dans les travaux académiques consacrés à l'histoire de la mondialisation. On examinera aussi comment le développement des échanges à très longue distance est interprété dans les travaux académiques consacrés à l'histoire de la mondialisation

Enseignant : Pierre Schneider, S. Lebreton

► Histoire médiévale :

Séminaire de recherche : Exercices de critique historique, d'utilisation des instruments de recherche, de mise en perspective sur une thématique donnée. Cette année : *La justice au Moyen Age*.

Séminaire transversal : Participation au projet de valorisation des sources d'histoire politique et judiciaire (*Trésor des chartes* des comtes d'Artois et archives judiciaires de l'Artois), mené par le CREHS.

Historiographie et méthodologie : Les sources narratives et diplomatiques au Moyen Age. Notions de critique historique. Sciences auxiliaires de l'Histoire : Chronologie, toponymie, géographie historique, diplomatique, etc.

Enseignant : Marc Suttor

► Histoire moderne :

L'Ancien Régime social, religieux et politique

Cet enseignement est axé sur l'histoire sociale, religieuse et politique de l'Ancien Régime, particulièrement en France septentrionale, mais avec quelques exemples pris en Angleterre. Les étudiants se familiarisent avec les sources de la vie privée et de la vie quotidienne de l'époque moderne. A travers des exemples précis, tirés de la recherche actuelle, ils apprennent à construire une réflexion en histoire sociale, religieuse et politique. Des séances sont consacrées à la paléographie, d'autres (séminaire de recherche) mutualisent les M1 et M2 dans le but d'approfondir les méthodes de recherche et d'utilisation des sources, d'autres encore sont consacrées aux techniques rédactionnelles propres à l'histoire moderne. Une bibliographie est donnée à chaque séance.

Enseignants : Yuri Carbonnier, Charles Giry-Deloison, C. Leduc, Agnès Walch

► Histoire contemporaine**➤ Relations internationales.**

Méthodologie : L'histoire des relations internationales n'a pas de méthode particulière différente de celles des sciences historiques en général. Les séances de méthodologie sont consacrées à une présentation des instruments de travail mise à jour chaque année), et des principales orientations de recherche de la discipline (« école réaliste », relations politique intérieure et politique extérieure, relations transnationales, histoire globale). L'accent est mis sur les antécédents de ces écoles dans la philosophie politique (Hobbes, Kant, Marx...). Bibliographie purement indicative : Robert Frank (dir.): *Pour l'histoire des relations internationales* (Paris, Presses Universitaires de France, 2012)

Historiographie : Cette partie de l'enseignement aborde certains thèmes de la production en histoire des relations internationales qui se renouvellent rapidement en ce moment (exemples : le milieu diplomatique ; l'émergence de la diplomatie des droits humains), de manière à présenter leur état le plus récent. Pas de bibliographie fixée, par définition.

Séminaire : Cette partie de l'enseignement aborde des sujets sur lesquels sont récemment parus des travaux marquants, ou encore des questions d'actualité (Exemple : la politique extérieure de la République Populaire de Chine), pour donner le dernier état de leur évolution. Dans cette partie de l'enseignement, la frontière entre histoire contemporaine et sciences politiques est particulièrement ténue. Pas de bibliographie fixée, par définition

Enseignant : Laurent Césari

➤ **Histoire économique du XXe siècle**

L'objectif du module proposé est d'approfondir les méthodes de l'histoire économique et sociale à travers l'analyse de quelques thèmes de l'économie française, européenne ou mondiale depuis les années 1940.

Le parcours commencera par l'étude de l'économie de guerre et de pénurie dans les années 1940 en Europe, ce qui permettra d'aborder la typologie des sources disponibles pour l'histoire économique. Il se poursuivra par l'analyse de la Reconstruction de la France et de l'Europe après 1945, avec l'ensemble des dossiers de dommages de guerre, les choix immobiliers, la recomposition du cadastre mais aussi les débats esthétiques et de politiques urbaines qui opposent mairies de droite et mairies de gauche, partisan des maisons individuelles et défenseurs des grands ensembles.

Suivra l'examen des années 1970, phase d'inflation et de crise dans les pays avancés. L'utilisation de données statistiques variées permettra de voir, au-delà des chocs pétroliers un véritable ensemble de chocs du global. Le quatrième thème portera sur les revenus des individus et des ménages, avec une étude plus spécifique des salaires, qui sont les revenus les mieux identifiés dans les pays avancés. Obtenir un certain salaire est le fruit d'une stratégie du salarié, qui se forme (ou non) en amont (la qualification est le point névralgique de la rémunération) mais aussi, de manière plus large, d'un ensemble de relations négociées ou tendues entre patronat et syndicats, toujours dans le cadre de l'entreprise.

Le parcours se termine avec une approche classique des relations entre image et cinéma en histoire économique et sociale, avec le rappel des premières utilisations pédagogiques et scientifiques du matériau cinématographique dans les années 1970 et l'étude de quelques exemples de films importants.

La méthodologie du séminaire permet donc d'aborder le questionnement historiographique sous différentes facettes : archivistique, historiographique, statistique, socio-psychologique et iconographique

Enseignant : Michel-Pierre Chélini

➤ **Histoire de l'éducation, histoire de la consommation.**

. Histoire de l'éducation, ses sources, ses territoires. Quelques exemples

Enseignant : Jean-François Condette

. Histoire de la consommation : sources et enjeux

Enseignante : Florence Hachez-Leroy

UE 1.4 : Préparation du mémoire de recherche

Ce module correspond au travail de recherche des étudiants en archives, sur ouvrages imprimés, sur internet etc.

Début janvier, chaque étudiant rend un rapport d'étape (entre 5 et 20 p selon le sujet, la période et l'avancement du travail) à son directeur de recherche, avec état de la question, bibliographie et sources, esquisse de problématique et de plan (éventuellement, premiers résultats)

UE 1.5 : Participation à un colloque ou une journée d'études

Il appartient à chaque étudiant de participer par ses propres moyens à un colloque ou journée d'études, éventuellement à une soutenance de thèse. Pour les colloques, il est possible de consulter notamment le programme du CREHS.

UE 1.6 : Langue vivante étrangère : 18h

UE 1.7 : Langue vivante 2, langue ancienne ou droit : 18 h

UE 1.8 : TICE : 12h

SEMESTRE 2

Attention :

Les séminaires d'Histoire sont regroupés par bi-spécialité :

- Ancienne et Médiévale ou
- Moderne et Contemporaine.

Ainsi, un étudiant ayant un sujet de mémoire en ancienne devra suivre les séminaires d'Histoire ancienne ET d'Histoire Médiévale.

(Il en est de même pour les U.E. 1.10 et 1.11).

Les **UE 1.9, 1.10 et 1.11** sont relativement liées entre elles et faiblement dissociées dans les enseignements de séminaire

UE 1.9 : Séminaire de recherche en Histoire : 24h

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

UE 1.10 : Séminaire transversal : 24h

Ce module vise plutôt les connaissances générales utiles pour un étudiant de master, à la fois pour améliorer la qualité rédactionnelle de son travail de recherche et envisager ensuite la candidature aux concours d'enseignement.

UE 1.11 : Historiographie et méthodologie : 24h

Ce module vise à apporter une aide méthodologique et une aide à la recherche d'informations pour la réalisation du mémoire demandé. Les thèmes abordés sont :

► Histoire ancienne :

Le monde romain (Ier avant J-C – Ie après J-C)

Cet enseignement a pour but de compléter les connaissances des étudiants de Master sur certains aspects de la civilisation romaine du Haut Empire. Ce cours se veut également une approche de la recherche en évoquant les documents épigraphiques, archéologiques et littéraires

Enseignante : Marie-Odile Laforge-Charles

Bibliographie :

ALFÖLDY Geza, *Histoire sociale de Rome*. Picard, Paris 1991.

COARELLI Filippo, *Guide archéologique de Rome*. Hachette. Paris 1994 (trad. fr.).

CORNELL T., J. MATTHEWS, *Atlas du monde romain*. Nathan. Paris 1984 (trad. fr.).

FREDOUILLE Jean-Claude, *Dictionnaire de la civilisation romaine*. Larousse. Paris 1995.

JACQUES François, SCHEID John, *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.- 260 ap. J.-C.)*. Tome 1 : *Les structures de l'Empire romain*. PUF, Paris 1990. Tome 2 (sous la direction de Claude LEPELLEY) : *Les provinces romaines*. PUF, Paris 1998.

LAMBOLEY Jean-Luc, *Lexique d'Histoire et de Civilisation romaine*. Ellipses. Paris 1995.

LECLANT Jean (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*. PUF. Paris 2005.

SCARRE Chris, *Atlas de la Rome antique (800 avant J.-C. – 540 après J.-C.)*. *De la naissance de la République à la chute de l'Empire*. Editions Autrement, collection Atlas mémoire. Paris 1996.

► **Histoire ancienne : Initiation à l'épigraphie latine**

Initiation à l'épigraphie latine

Ce cours se veut une approche de la recherche par l'initiation à un des outils permettant d'appréhender les problèmes de l'histoire ancienne, et plus précisément de l'histoire romaine. Ce cours a pour but de former les étudiants à l'analyse de différents types d'inscriptions latines rencontrés lors de l'étude du monde romain. Le cadre chronologique sera celui du Haut Empire (31 avant J.-C. – 235 après J.-C.).

Enseignante : Marie-Odile Laforge-Charles

Bibliographie :

CEBEILLAC-GERVASONNI Mireille, CALDELLI Maria Letizia, ZEVI Fausto, *Epigraphie latine*. Armand Colin. Paris 2006.

CORBIER Paul, *L'épigraphie latine*. SEDES. Paris 1998.

LASSERE Jean- Marie, *Manuel d'épigraphie*. T 1, *L'individu, la cité*. T 2, *L'Etat*. Ed. Picard. Paris 2005.

Une forme de proto-globalisation ? Les échanges à très longue distance dans l'Antiquité.

Au cours du séminaire de recherche on examinera un ou deux dossiers documentaires (archéologique et / ou papyrologique) de façon détaillée.

Enseignant : Pierre Schneider

Enseignant : Stéphane Lebreton

► **Histoire médiévale :**

Présentation à venir

Laurence Leleu, Alain Provost, Antoine Destemberg

► **Histoire moderne :**

Anthropologie de l'Ancien Régime

Cet enseignement approfondit l'approche des sources de la vie privée, sociale, religieuse et politique de l'époque moderne. Les étudiants comprennent les limites des sources utilisées en fonction de leur nature, apprennent à les traiter sur le plan quantitatif et qualitatif, restituent les résultats à partir d'exemples précis, découvrent des logiciels et des questionnements élaborés par les chercheurs. Ils sont capables de construire une argumentation et de restituer un panorama du passé sans anachronisme. L'entrée prioritaire par l'histoire sociale et religieuse (histoire de la vie privée, des populations, du mariage, des ordres religieux, des comportements, de l'habitat, de la cour, des pratiques du quotidien) est une initiation à l'anthropologie de l'époque moderne. Une bibliographie est donnée à chaque séance

Enseignants : Youri Carbonnier, Charles Giry-Deloison, C. Leduc, Agnès Walch

► **Histoire contemporaine :**

Même programme qu'au premier semestre +

- **Histoire politique et culturelle du XIXe siècle.** Etat de la recherche, en privilégiant une thématique particulière tous les ans, par exemple, "le portrait", "la justice" et "la rhétorique".

Enseignants : Sophie-Anne Leterrier, Olivier Tort

Les étudiants de M1 et M2 sont invités à participer au séminaire doctoral, qui leur est largement ouvert. Voir le planning spécifique sur le site de l'UFR. Thème du séminaire 2017-18 : famille et parenté

UE 1.12 : Préparation du mémoire de recherche

Concernant la soutenance du rapport de mémoire, il convient que chaque étudiant se rapproche de son directeur de recherche afin de convenir d'une date de soutenance soit en juin soit en septembre. Le mémoire devra être déposé au moins 15 jours avant cette date au secrétariat.

UE 1.13 : Langue vivante étrangère : 18h / Droit : 18h

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol)

UE 1.14 : Langue vivante étrangère 2 : 18h / Langue ancienne : 18 h / Droit : 18h

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol), ou une langue ancienne ou l'enseignement de droit

UE 1.15 : Stage en archives (ou bibliothèque, fondation etc.) : 1 semaine

Ce stage est à effectuer par chaque étudiant de manière privilégiée au sein d'un établissement conservant des archives. Votre directeur de recherche peut vous aiguiller pour trouver une structure. Il est rappelé que tout stage ne peut avoir lieu sans une convention de stage obligatoirement signée par toutes les parties

Modalités d'examen – Semestre 1

Bloc	Unités d'enseignement	Volume	ECTS	Première session	Session de rattrapage
I	10 ECTS	72	10		
UE1.1	Séminaire de recherche	24 h CM	4	Oral 20 mn	Oral 20 mn
UE1.2	Séminaire transversal	24 h CM	3	L'épreuve pour l'UE 1.1	
UE 1.3	Historiographie et méthodologie	24 h CM	3	Est commune aux UE 1.2 et 1.3	
II	14 ECTS		14		
UE 1.4	Mémoire de recherche		14	Rapport d'étape rédigé et entretien	Rapport d'étape rédigé et entretien
III	6 ECTS	48	6		
UE 1.5	Participation à un colloque, à une journée d'études, séminaire du CREHS ou soutenance de thèse		2	Remise d'un compte rendu individuel	Remise d'une fiche de lecture d'un ouvrage
UE 1.6	Langue vivante étrangère	18 h TD	2	1 note de contrôle continu (au moins 2 évaluations dans le cadre du TD)	Epreuve 2h
UE 1.7	Option : langue ancienne ou droit	18 h TD	1	1 note de contrôle continu pour les langues (au moins 2 évaluations dans le cadre du TD), un écrit 2 h pour le droit	Epreuve écrite 2h
UE 1.8	TICE	12 h TD	1	1 note de contrôle continu (au moins 2 évaluations dans le cadre du TD)	Epreuve écrite 2h
		120	30		

Modalités d'examen – Semestre 2

Bloc	Unités d'enseignement	Volume	ECTS	Première session	Session de rattrapage
IV	10 ECTS	72	10		
UE 1.9	Séminaire de recherche	24 h CM	4	Oral 20 mn	Oral 20 mn
UE 1.10	Séminaire transversal	24 h CM	3	Oral 20 mn	Oral 20 mn
UE 1.11	Historiographie et méthodologie	24 h CM	3	Oral 20 mn	Oral 20 mn
V	14 ECTS		14		
UE 1.12	Mémoire de recherche			Mémoire de recherche et soutenance	ne s'applique pas
VI	6 ECTS	36	6		
UE 1.13	Langue vivante étrangère	18 h TD	3	1 note de contrôle continu (au moins 2 évaluations dans le cadre du TD)	Epreuve 2h
UE 1.14	LV2, langue ancienne ou droit	18 h TD	3	1 note de contrôle continu pour les langues (au moins 2 évaluations dans le cadre du TD), un écrit 2 h pour le droit	Epreuve écrite 2h
UE 1.15	Stage	1 semaine	0	Evaluation dans le cadre de l'UE 1.12	sans objet
		108	30		

Calendrier année universitaire 2017-2018

Master 1

Rentrée : Mercredi 13 Septembre 9 h

SEMESTRE I

Début des cours : 13 septembre 2017

Fin des cours : 15 décembre 2017 inclus

Semaine de révisions et rattrapage des cours : 11 au 15 décembre 2017

Session d'examens : du 18 au 22 décembre 2017 (généralement le mercredi 20)

Examens de Session 2 : du 18 au 22 juin 2018

SEMESTRE 2

Début des cours : 8 janvier 2018

Fin des cours : 6 avril 2018 inclus

Semaine de révisions et rattrapage des cours : 9 au 13 avril 2018

Session d'examens : du 16 au 20 avril 2018

Examens de Session 2 : du 18 au 22 juin 2018

Le stage prévu au 2eme semestre peut s'effectuer soit de manière filée (un jour par semaine en fonction des emplois du temps) soit de manière massée (durée de 1 semaine) pendant les vacances de février et/ou d'avril.

Soutenance de Mémoire : Avant le 25 septembre 2018

Vacances

Toussaint : Du 28 octobre au 05 novembre 2017 inclus

Noël : Du 23 décembre 2017 au 07 janvier 2018 inclus

Hiver : Du 24 février au 04 mars 2018 inclus

Printemps : Du 21 avril au 6 mai 2018 inclus

MASTER 2

Avis aux étudiants

- Chaque étudiant devra suivre les **enseignements** de la spécialité qui comprennent 117 heures de cours réparties en 11 Unités d'Enseignement (UE) sur les deux semestres.
- La présence aux cours, aux visites et aux travaux sur le terrain est **obligatoire**, sauf pour les étudiants salariés qui choisissent de s'inscrire en examen terminal.
- Les **étudiants salariés** doivent remplir un formulaire sur lequel ils indiquent le choix de leur régime d'examen au début de chaque semestre. Le formulaire est disponible au secrétariat et sur le site de la faculté.
- Toute absence au contrôle continu ou à l'examen terminal sera sanctionnée d'un zéro puisque tout contrôle a valeur d'examen (aucune absence même excusée ne peut donner lieu à dérogation).
- Les notes se compensent à l'intérieur d'un bloc. En revanche, les blocs ne se compensent pas entre eux. De même Tronc commun, Spécialité et Stage ne se compensent pas.
- Pour valider son Master 2, l'étudiant doit obtenir la totalité des **60 ECTS** afférents.
- La **mention** du Master 2 est attribuée sur la base de la moyenne des notes de l'ensemble des blocs des deux semestres du Master II.
- La soutenance se fait devant un jury de trois enseignants-chercheurs (dont le Directeur de recherche) de même discipline, de la même période que le sujet du mémoire. En outre, au moins deux des trois enseignants-chercheurs doit être habilités à diriger des recherches dans la discipline et la période concernées.

SEMESTRE 3

Attention :

Les séminaires d'Histoire sont regroupés par bi-spécialité :

- Ancienne et Médiévale ou
- Moderne et Contemporaine.

Ainsi, un étudiant ayant un sujet de mémoire en ancienne devra suivre les séminaires d'Histoire ancienne ET d'Histoire Médiévale.

UE 2.1 : Séminaire de recherche en Histoire : 24h

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

Les cours sont mutualisés avec ceux de l'UE 1.1 (se reporter au descriptif de ce module)

Pour les étudiants de master 2, seules sont obligatoires les séances de séminaire de recherche (4 séances par semestre) ; ils peuvent assister aux autres séances, mais, sauf accord de leur part, ne peuvent pas être évalués sur celles-ci à l'examen

Chaque étudiant doit choisir une spécialité en début d'année via la fiche d'inscription pédagogique qu'il doit remettre sans délai au secrétariat. Il doit également choisir et faire valider par son directeur de recherche le thème du mémoire.

UE 2.2 : Séminaire de l'EA 4027 CREHS : 6h

S. Lebreton

UE 2.3 : Préparation du mémoire de recherche

Début janvier, chaque étudiant rend un rapport d'étape (entre 5 et 20 p selon le sujet, la période et l'avancement du travail) à son directeur de recherche, avec état de la question, bibliographie et sources, esquisse de problématique et de plan (éventuellement, premiers résultats)

UE 2.4 : Participation à un colloque ou une journée d'études

Il appartient à chaque étudiant de participer par ses propres moyens à un colloque ou journée d'études. Le programme du CREHS concernant ces dernières sera affiché aux étudiants.

UE 2.5 : Langue vivante : 18h / Langue ancienne : 18 h/ Droit : 18h

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol)

UE 2.6 : Accompagnement à l'insertion professionnelle : 12h

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université d'Artois propose dans ce module un ensemble de conseils autour de la construction du projet professionnel, des possibilités de stage, de préparer un CV, une lettre de motivation, tous moyens utiles et actuels de communiquer sur soi-même envers autrui.

UE 2.7 : Initiation aux structures de la recherche et de l'enseignement supérieur en France : 9h

Cette unité d'enseignement vise à présenter de manière synthétique l'enseignement supérieur public, les divers organismes et institutions qui contribuent à l'activité de recherche en France. Une attention toute particulière est portée aux missions des universités et à leur fonctionnement qui ont connu de nombreux changements ces dernières années (loi LRU, 2007 ; loi ESR, 2013). Le cours a pour objectif d'initier les étudiants à l'environnement institutionnel, aux mécanismes et aux conditions de travail des chercheurs, éléments indispensables pour la poursuite des études doctorales ou pour la préparation de concours de la fonction publique (divers degrés de l'enseignement, métiers de la recherche). Il est fondé sur l'exploitation de dossiers documentaires.

Enseignant : Christophe Leduc

Bibliographie :

CHARLE Christophe, et VERGER Jacques, *Histoire des universités, XIIIe-XXIe s.*, Paris, PUF, 2012.

LEMIERE Jacques, *L'université : situation actuelle*, Paris, L'Harmattan, 2015.

SEMESTRE 4

UE 2.8 : Séminaire de recherche en histoire : 24h

Le séminaire de recherche porte sur les fondamentaux et l'actualité de la recherche dans la discipline.

Les cours sont mutualisés avec ceux de l'UE 1.9 (se reporter au descriptif de ce module)

Pour les étudiants de master 2, seules sont obligatoires les séances de séminaire de recherche (4 séances par semestre) ; ils peuvent assister aux autres séances, mais, sauf accord de leur part, ne peuvent pas être évalués sur celles-ci à l'examen

UE 2.9 : Séminaire de l'EA 4027 CREHS : 6h

Stéphane Lebreton

UE 2.10 : Préparation du mémoire de recherche

Concernant la soutenance du rapport de mémoire, il convient que chaque étudiant se rapproche de son directeur de recherche afin de convenir d'une date de soutenance soit en juin soit en septembre. Le mémoire devra être déposé au moins 15 jours avant cette date au secrétariat.

UE 2.11 : Langue vivante : 18h / Langue ancienne : 18 h /Droit : 18h

Chaque étudiant doit choisir via la fiche d'inscription pédagogique une langue vivante au choix (anglais, allemand ou espagnol)

Modalités d'examen – Semestre 3

Bloc	Unités d'enseignement	Volume	ECTS	Première session	Session de rattrapage
VII	9 ECTS	30	11		
UE 2.1	Séminaire de recherche	24 h CM	8	Oral 20 mn	Oral 20 mn
UE 2.2	Séminaire de l'EA 4027 CREHS	6 h CM	3	Oral 20 mn	Oral 20 mn
VIII	12 ECTS		14		
UE 2.3	Mémoire de recherche		14	Rapport d'étape rédigé et entretien	Rapport d'étape rédigé et entretien
IX	9 ECTS	39	9		
UE 2.4	Participation à un colloque, à une journée d'études, séminaire CREHS ou soutenance de thèse		0	Remise d'un compte rendu individuel	Remise d'une fiche de lecture d'un ouvrage
UE 2.5	Langue vivante, langue ancienne ou droit	18h	3	1 note de contrôle continu pour les langues (au moins 2 évaluations dans le cadre du TD)	Epreuve 2h
UE 2.6	Accompagnement à l'insertion professionnelle	12 h TD	1	Modalités établies par le SAOIP	Modalités établies par le SAOIP
UE 2.7	Initiation aux structures de la recherche et de l'enseignement supérieur en France	9 h TD	1	Epreuve écrite 2 h	Epreuve écrite 2h
		69	30		

Modalités d'examen – Semestre 4

Bloc	Unités d'enseignement	Volume	ECTS	Première session	Session de rattrapage
X	9 ECTS	30	10		
UE 2.8	Séminaire de recherche	24 h CM	7	Oral 20 mn	Oral 20 mn
UE 2.10	Séminaire de l'EA 4027 CREHS	6 h CM	3	Oral 20 mn	Oral 20 mn
XI	17 ECTS		14		
UE 2.11	Mémoire de recherche		14	Mémoire de recherche et soutenance	ne s'applique pas
XII	4 ECTS	18	6		
UE 2.12	Langue vivante, langue ancienne ou droit	18h	6	1 note de contrôle continu pour les langues (au moins 2 évaluations dans le cadre du TD)	Epreuve 2h
		48	30		

Calendrier année universitaire 2017-2018

Master 2

Rentrée : Mercredi 13 Septembre 9 h

SEMESTRE I

Début des cours : 13 septembre 2017

Fin des cours : 15 décembre 2017 inclus

Semaine de révisions et rattrapage des cours : 11 au 15 décembre 2017

Session d'examens : du 18 au 22 décembre 2017 (généralement le mercredi 20)

Examens de Session 2 : du 18 au 22 juin 2018

SEMESTRE 2

Début des cours : 8 janvier 2018

Fin des cours : 6 avril 2018 inclus

Semaine de révisions et rattrapage des cours : 9 au 13 avril 2018

Session d'examens : du 16 au 20 avril 2018

Examens de Session 2 : du 18 au 22 juin 2018

Le stage prévu au 2eme semestre peut s'effectuer soit de manière filée (un jour par semaine en fonction des emplois du temps) soit de manière massée (durée de 1 semaine) pendant les vacances de février et/ou d'avril.

Soutenance de Mémoire : Avant le 25 septembre 2018

Vacances

Toussaint : Du 28 octobre au 05 novembre 2017 inclus

Noël : Du 23 décembre 2017 au 07 janvier 2018 inclus

Hiver : Du 24 février au 04 mars 2018 inclus

Printemps : Du 21 avril au 6 mai 2018 inclus

CONVENTION DE STAGE

Le Service CAP Avenir vous invite à visiter le site web de l'Université d'Artois www.univ-artois.fr

Les conventions de stage sont à réaliser depuis votre ENT sur l'application P-Stage : 4 exemplaires doivent être imprimés.

- ⇒ La structure d'accueil et vous – même signez les 4 exemplaires.
 - ⇒ vous nous remettez l'ensemble 15 jours avant le début du stage pour signature du directeur d'UFR
 - ⇒ nous vous restituons 2 exemplaires signés, l'un pour la structure d'accueil, le 2nd pour vous.
- Nous conservons un exemplaire et en transmettons un à Cap Avenir.

Nous vous invitons d'ores et déjà à venir auprès de notre service **Cap Avenir** pour être accompagné dans vos recherches.

Mode d'emploi du Logiciel PSTAGE

Afin de renseigner la convention de stage, il faut vous munir des informations suivantes :

☞ **Vous concernant :**

- votre qualité d'assuré social (étudiant, ayant droit etc...),
- votre caisse d'assurance maladie.

☞ **Concernant l'organisme où vous effectuez votre stage :**

- les coordonnées postales et téléphoniques,
- pour tout stage en France : son numéro de Siret (numéro d'identité de l'entreprise à 14 chiffres),
- le code NAF/APE (code représentant le secteur d'activité : 4 chiffres + 1 lettre),
- l'effectif de l'entreprise,
- le statut juridique (SA, SARL,...).

Si vous n'avez pas sollicité l'organisme d'accueil pour l'obtention du numéro SIRET et du code NAF, il vous est possible de les obtenir sur les sites indiqués ci-dessous :

<http://manageo.fr>, <http://www.aef.cci.fr>
<http://www.societe.com>, <http://www.pagespro.com>
<http://www.infogreffe.fr>, <http://www.bottin.fr>)

☞ **Concernant le tuteur professionnel :**

- son nom,
- sa fonction,
- son service de rattachement
- ses coordonnées téléphoniques, mail....

☞ **Concernant le stage :**

- la thématique et les missions principales,
- les dates précises de la période de stage.

Tous ces éléments sont repris sur le document « IMPRIME CONTACT POUR DEMANDE DE STAGE CONVENTIONNE » que vous pouvez vous procurer auprès de votre service scolarité.

SAISIE DE LA CONVENTION DE STAGE

Suivre les différentes étapes proposées par l'application.

- Allez sur le site Web de l'Université : <http://ent.univ-artois.fr>
- Identifiez-vous sur l'ENT (assurez-vous que vous avez validé votre Inscription sur l'ENT)
- Cliquez sur l'onglet scolarité
- Descendez sur le bandeau Gestion des conventions et des offres de stage
- Cliquez sur Créer la nouvelle convention

Etape 1 : l'étudiant

Vous remarquerez que certaines informations vous concernant vont apparaître immédiatement

Cochez :

- en qualité d'étudiant(e),
- votre affiliation à la Sécurité Sociale (Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour la plupart d'entre vous).
Remarques : pour les étudiants de nationalité étrangère, il vous est demandé de cocher la ligne « étudiant étranger » et de supprimer le numéro temporaire comportant une lettre.

Puis enregistrez

Vérifiez et Confirmez

Etape 2 : le contenu du stage

- le type de stage : **CLIQUEZ SUR OBLIGATOIRE**
- indiquez le thème du stage

Vous devez obligatoirement remplir les données obligatoires :

- le sujet du stage QUI DOIT ETRE ETABLI CONJOINTEMENT AVEC VOTRE TUTEUR PEDAGOGIQUE,
- les fonctions et tâches,
- la date de début et de fin du stage (La date de début d'interruption et de fin d'interruption si l'entreprise ferme quelques jours durant votre stage),
- les horaires de travail,
- indiquez le nombre de jours de travail hebdomadaires,
- le temps de travail

Si la durée du stage est supérieure à 2 mois, il doit y avoir gratification (cocher OUI) sauf pour les fonctions publiques hospitalières et territoriales. Attention pour la fonction publique d'état une durée de 40 jours minimum de présence pendant la période de stage est obligatoire pour déclencher l'obligation de gratification.

- il faut indiquer le montant de la gratification qui ne peut être inférieur à 417.09 €* net pour un temps plein. Ce montant est proportionnel au nombre d'heures de stage réalisées et peut aussi être réévalué par décret,
- indiquez comment vous avez trouvé votre stage (par ex : candidature spontanée ou réponse à une offre de stage ...)
- indiquez le nombre d'heures hebdomadaires
- si gratification, indiquez la modalité de versement (ex par virement bancaire)
- indiquez la nature du travail à fournir suite au Stage (rapport de Stage) et la modalité de Validation du Stage (soutenance de Stage, examen).

Cliquez sur enregistrer les modifications

Vous vérifiez le contenu et vous confirmez

☞ **Etape 3 : responsable pédagogique**

Indiquez les 3 premiers caractères du nom de votre enseignant et recherchez puis cliquez sur « l'oeil » qui se trouve en face de l'enseignant concerné

Cliquez sur :

Choisir cet enseignant comme responsable pédagogique

☞ **Etape 4 : l'établissement d'accueil**

Indiquez uniquement le n° de SIRET - Pour votre recherche allez sur l'un des sites suivants (cf. page 1) et cliquez sur « lancer la recherche »

Si votre établissement d'accueil ne figure pas dans l'annuaire, veuillez cliquer sur Définir un nouvel établissement d'accueil

Remplissez en vous aidant de l'imprimé « contact » ou du site web

(STATUT JURIDIQUE – EFFECTIF DE L'ETABLISSEMENT – LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT)

Puis cliquez sur « ajouter »

Vérifiez rapidement et confirmez ce choix

☞ **Etape 5 : le service d'accueil / lieu de stage**

Choisir le service d'accueil si celui-ci est déjà référencé ou cliquez sur définir un nouveau service

Si votre stage s'effectue dans l'établissement d'accueil vous cliquez sur « Même adresse que l'établissement principal » - si le lieu est différent il faut l'indiquer

Cliquez ensuite sur « ajouter »

Puis confirmez ce choix

☞ **Etape 6 : maitre de stage**

Choisir le nom de responsable dans la liste si celui-ci a déjà été saisi ou cliquez sur « ajouter un salarié »

Remplissez les données

Cliquez ensuite sur « ajouter »

Cliquez sur « confirmer »

Puis cliquez sur « passer à l'étape suivante »

VOUS ACCÉDEZ AU RECAPITULATIF DE VOTRE SAISIE (attention ce document n'a pas valeur de convention de stage) – Vous vérifiez l'ensemble des données saisies et cliquez sur « enregistrer ».

☞ **Etape 7 : impression de la convention de stage**

Vous allez sur « IMPRIMEZ LA CONVENTION » et vous imprimez le document en 4 EXEMPLAIRES.